

. Une nouveauté à prendre en compte : le Socle commun de connaissances et compétences (décret du 11 juillet 2006)

La promulgation récente du décret sur le « Socle commun de connaissances et compétences » vient encore affirmer la nécessité de travailler sur les textes fondateurs et l'enseignement du fait religieux. Cette nécessité figure en effet noir sur blanc dans le texte du Socle commun, et notamment dans les compétences 5 et 6. Le texte de la compétence 5 commence par rappeler **l'importance de la culture humaniste**. Celle-ci :

- « permet aux élèves d'acquérir tout à la fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité. En sachant d'où viennent la France et l'Europe et en sachant les situer dans le monde d'aujourd'hui, les élèves se projeteront plus lucidement dans l'avenir. »

Cette culture :

- « se fonde sur l'analyse et l'interprétation des textes et des oeuvres d'époques ou de genres différents. »
- « Elle repose sur la fréquentation des oeuvres littéraires (récits, romans, poèmes, pièces de théâtre) ».

Plus loin, il est rappelé que les élèves doivent connaître :

- « les différentes périodes de l'histoire de l'humanité (**les événements fondateurs caractéristiques** permettant de les situer les uns par rapport aux autres en mettant en relation faits politiques, économiques, sociaux, culturels, religieux, scientifiques et techniques, littéraires et artistiques). »

Plus explicitement encore, il est dit que nos élèves doivent :

- « être préparés à partager une culture européenne par **une connaissance des textes majeurs de l'Antiquité** (*L'Iliade* et *L'Odyssee*, récits de la fondation de Rome, la Bible) ; par une connaissance d'oeuvres littéraires, picturales, théâtrales, musicales, architecturales ou cinématographiques majeures du patrimoine français, européen et mondial (ancien, moderne ou contemporain).

Toujours de façon explicite, il est affirmé que les élèves sont tenus d'être informés :

- « de la diversité des civilisations, des sociétés, des religions (histoire et aire de diffusion contemporaine) ;
- • **du fait religieux en France, en Europe et dans le monde en prenant notamment appui sur des textes fondateurs (en particulier, des extraits de la Bible et du Coran) dans un esprit de laïcité respectueux des consciences et des convictions.** »

Ce dernier point – esprit de laïcité – est évidemment important. S'agissant des textes fondateurs, il ne s'agit évidemment pas de se livrer à un quelconque prosélytisme, ni pour une religion particulière, ni contre (une laïcité mal informée se croit libre de critiquer ouvertement telle ou telle religion). L'enseignement du fait religieux doit au contraire permettre de pacifier les conflits à caractère ethnique

ou les revendications communautaires parfois présents dans les établissements. Voilà pourquoi cet enseignement s'inscrit aussi dans le cadre de la compétence 6 du Socle commun (Les compétences sociales et civiques).

La compétence 6 du Socle commun exprime haut et fort « le principe de laïcité » ; elle rappelle aussi que « la vie en société se fonde sur :

- le respect de soi ;
- le respect des autres (civilité, tolérance, refus des préjugés et des stéréotypes)
- le respect de l'autre sexe ;
- le respect de la vie privée ;
- la volonté de résoudre pacifiquement les conflits ».

Or, nous savons bien que ces différentes formes de respect sont parfois battues en brèche, localement. Le travail sur les textes fondateurs doit être l'occasion, au-delà de la simple explication des textes, de :

- définir la place à laquelle ces textes, envisagés dans leur lien à des religions particulières, ont droit : comme textes, chacun a le droit de s'y plonger ; comme religions, ils relèvent de la sphère privée.
- d'évaluer leur portée éthique, de montrer comment ils peuvent contribuer à apaiser des tensions.

D'autre part, c'est parfois le travail sur les textes fondateurs qui est source de conflits et donne lieu à des manifestations identitaires (refus, chez certains élèves, de lire la Bible ; refus, chez d'autres, de voir leur enseignant parler du Coran alors qu'ils ne sont pas musulmans...)

Les textes fondateurs étant au programme, il est inévitable qu'un enseignant rencontre ce genre d'oppositions, parmi les élèves (parfois les parents) ; les témoignages sont nombreux. Cette peur du conflit est d'ailleurs une des explications de la réticence des enseignants, cette fois, à traiter cette partie du programme. La formation sur les textes fondateurs doit permettre à nos collègues de répondre à ces résistances et d'apaiser les conflits qu'ils génèrent.

Le travail sur les textes fondateurs et le fait religieux, une urgence ?

Le projet d'une collection intitulée « Textes fondateurs » s'inscrit dans une continuité : depuis quelques années, de nombreux acteurs de la vie éducative ainsi que des personnalités indépendantes mais volontiers attachées à une coopération avec les acteurs du domaine éducatif ont fait part d'une urgence : celle de former des élèves, mais d'abord des enseignants, qui ne savent plus rien, ou pas grand-chose, d'un texte fondateur comme la Bible, qui a conditionné et continue de le faire, de manière moins explicite mais réelle, aussi bien l'histoire culturelle française que la société dans son ensemble.

Prenant conscience de cette urgence, le Ministère de l'Éducation Nationale, dès 2001/ 2002 a commandé un rapport à Régis Debray qui constitue une base de travail importante pour tout projet relatif au développement de l'étude des textes fondateurs mais aussi, plus spécifiquement, de l'enseignement du fait religieux dans l'enseignement secondaire (« *L'enseignement du fait religieux dans l'École laïque* », février 2002). Sur la base de ce rapport un Institut Européen en Sciences des Religions, dirigé aujourd'hui par Dominique Borne, a été créé. Mais le rapport Debray et l'IESR s'inscrivent eux-mêmes dans une histoire, dont un des actes fondateurs fut le fameux colloque

organisé à Besançon en 1991 : *Enseigner l'histoire des religions dans une démarche laïque* lui-même suivi, dans les années 1995 à 1999, d'une expérience pédagogique forte, menée dans l'Académie de Créteil par Evelyne Martini et François Boesflug. (De cette expérience fut tiré un livre : voir Ressources dans le dossier « Lazare »)